

Les ports antiques de Marseille, Place Jules-Verne¹

A. Hesnard

Depuis plus de vingt ans, les fouilles n'ont pas cessé à Marseille, et la topographie de la cité antique s'est précisée,² mais le hasard des fouilles de sauvetage a fait que, depuis la fouille de la Bourse, la zone portuaire n'a plus jamais fait l'objet de nouvelles recherches.³ Comme dans le cas de La Bourse, ce sont des projets de parkings souterrains en centre ville qui ont obligé à la fouille simultanée de deux terrains situés sur les rives est, la place Charles de Gaulle, et nord, la place Jules Verne, du Lacydon (fig.1). La fouille de la place Charles de Gaulle a confirmé que, dans l'antiquité, le fond de la calanque du Lacydon était marécageux.⁴ On pouvait attendre de celle de la place Jules Verne d'exhumer une nouvelle partie des ports antiques, au pied de la ville antique, à mi-chemin entre le Fort Saint Jean, à l'entrée de la calanque, et la corne du port fouillée à La Bourse. Cette place recouvre l'emplacement de la rive sud de la ville, qui n'a jamais cessé d'être occupée depuis la fondation de Marseille par les colons phocéens (fig.1 et 2). La fouille⁵ a atteint le sol géologique, permettant une reconstitution d'une séquence continue depuis la remontée de la mer.

D'une manière générale, le rivage a subi dans le temps deux mouvements simultanés et con-

1 Pour la commodité des lecteurs du *JRA*, l'éditeur m'a demandé de faire précéder l'article concernant la station douanière de Marseille (p.79) d'un exposé rapide des acquis de la fouille récente des ports. Il ne s'agit que d'un résumé de l'article A.Hesnard, "Une nouvelle fouille du port de Marseille, Place Jules Verne," *CRAI* 1994, p.195-216, avec quelques ajouts bibliographiques (soit parus depuis la remise du manuscrit aux *CRAI*, soit de quelques ajouts parce que cet article introduit une étude concernant le port romain) et une illustration plus abondante.

Ce chantier est une fouille d'archéologie préventive du Service Régional de l'Archéologie dont la direction m'a été confiée. J'ai été assistée sur le terrain par M. Pasqualini (S.R.A.), et P.Pomey (Centre Camille Jullian, CNRS) a bien voulu assurer l'étude et la dépose des épaves découvertes. Elle a reçu le support de la Ville de Marseille pour le financement des opérations de terrain et de restauration, du CNRS, des Universités d'Aix-Marseille et du Service Régional de l'Archéologie pour l'ensemble des études scientifiques. La fouille a été réalisée par des archéologues de l'A.F.A.N. On trouvera la liste de tous les intervenants et participants au chantier dans A. Hesnard, "Place Jules-Verne" dans *Le temps des découvertes, Marseille, de Protis à la Reine Jeanne* (Catalogue de l'Exposition, Marseille 1993) p.4. Que tous trouvent ici l'expression de ma gratitude.

2 On consultera L. F. Gantès, M. Moliner (ed.), *Marseille, itinéraire d'une mémoire. Cinq années d'archéologie municipale* (Catalogue d'Exposition 1990) et M. Bats, G. Bertucchi et al. (ed), *Marseille grecque et la Gaule (Etudes Massaliètes 3, 1992)*, où sont rassemblés de nombreux articles qui présentent un point à jour des connaissances sur Marseille grecque ainsi que des bibliographies complètes.

3 A l'exception d'une fouille rapide au bassin de Carénage, situé sur la rive sud du Lacydon qui fait face à la ville antique (Gantès, Moliner [supra n.2] p.61-62). Pour un exposé des fouilles de la Bourse et la bibliographie antérieure, cf. R. Guéry dans *Etudes Massaliètes 3*, 109-21.

4 Cf. M. Bouiron dans *Le temps des découvertes, Marseille* (supra n.1) 51-54, id. dans *Bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur* (Aix-en-Provence 1994) 119-20, et Guéry (supra n.3).

5 La durée de la fouille a été limitée à 14 mois et demi (août 1992-octobre 1993), pour la fouille d'un terrain de 3 700 m² et une épaisseur moyenne de sédiments archéologiques de 8m, soit près de 30 000 m³ et l'étude et la dépose de toutes les épaves (cf. P. Pomey, *CRAI* avril-juin 1995). Les résultats que je présente sont le fruit du travail de toute l'équipe, de terrain comme de ceux qui ont pris en charge une étude spécifique.